

# EN SAVOIR PLUS ...



[www.up-sael-montelimar.fr](http://www.up-sael-montelimar.fr)



## CONFÉRENCE

**Vendredi 12 avril  
à 19 h 45**

**Salle Saint-Martin  
2 avenue de Cathelin  
Montélimar**

**Tarif : adhérents 3 €  
non adhérents 5 €**

**Animé par David GOZLAN**

## LAÏCITÉ = SPHÈRE PUBLIQUE, SPHÈRE PRIVÉE

La loi du 9 décembre 1905 a institué la séparation des Églises et de l'État, en interdisant la reconnaissance juridique des religions et leur financement par les deniers publics.

**SPHÈRE PRIVÉE**  
**SPHÈRE PUBLIQUE**

**Conférence**  
David GOZLAN  
Historien, Secrétaire Général de La Libre Pensée

**Où s'applique  
la LAÏCITÉ ?**

Vendredi 12 avril  
à 19h45

Salle Saint Martin  
Rue Bernard CATHELIN  
Montélimar

Adhérents : 3€ Non-adhérents : 5 €  
Gratuit pour les - de 25 ans et  
les bénéficiaires de minima sociaux

**Université Populaire**  
1 Avenue Saint Martin 26200 Montélimar  
sael.universite-populaire@orange.fr  
04 75 52 31 45  
www.up-sael-montelimar.fr

Cette loi établit qu'il y a la sphère publique, espace où la neutralité est la règle, c'est l'intérêt général qui prévaut, elle permet un vivre-ensemble apaisé ; comme lieux, on peut citer le Gouvernement, l'Administration, les Services publics dont l'enseignement, les fonctionnaires, les Institutions. La sphère privée se compose de tout le reste qui va de la rue à la vie intime, espace où chacun est libre d'exprimer les opinions de son choix, de porter les insignes et habits qu'il désire dans le respect des libertés dues à autrui.

Cette loi de 1905 est l'aboutissement d'un long cheminement qui a mené à la séparation de l'État et des Églises, et d'abord de l'Église catholique qui a longtemps été liée à la monarchie et à l'État français et n'a pas totalement renoncé à exercer son influence. Ainsi depuis la loi Debré de décembre 1959 elle a pu recevoir, à nouveau, pour ses œuvres éducatives un soutien financier de l'État français.

C'est, en 2019, douze milliards d'euros qui sont enlevés chaque année à l'éducation nationale au bénéfice des écoles confessionnelles.

La rentrée prochaine, dès l'âge de trois ans, la scolarité sera obligatoire. Cela va bénéficier majoritairement au secteur privé puisque les moyens manquent pour les écoles maternelles publiques.

Si, après 1905, les relations diplomatiques entre la France et le Vatican ont été temporairement rompues, les autres religions sont rentrées dans le cadre de la nouvelle loi. Par exemple, le bouddhisme quasi inexistant en France, au début du XX<sup>e</sup> siècle s'est développé en respectant cette nouvelle juridiction.

Le culte musulman, lui, pose question à nos gouvernements successifs. En premier lieu par la diversité des courants et tendances... et plus récemment par l'islamisme radical. L'État a entrepris d'organiser le culte musulman. Il a créé le Conseil français du Culte Musulman association placée sous l'égide du ministère de l'intérieur. C'est un acte qui contrevient totalement à la laïcité institutionnelle puisqu'en voulant organiser une religion l'État la reconnaît. Le rôle de l'État c'est de protéger l'exercice des cultes et d'appliquer la police des cultes (articles 25 à 36 de la loi).

Le code civil s'applique à tous les croyants ou non croyants sans exception parce que ce sont d'abord des citoyens de la nation. Par exemple, un mariage se contracte obligatoirement à la mairie avant la cérémonie religieuse de son choix.

Nous observons que les biens collectifs ou les services publics tendent à être privatisés. Et dans le même temps il y a une tendance à réduire la sphère privée en renvoyant les individus vers le communautarisme ou le corporatisme. La distinction sphère publique / sphère privée s'estompe.

Nos gouvernants envisagent de réviser cette loi alors qu'elle a permis 115 ans de concorde. L'Université populaire pour qui la laïcité est une valeur cardinale, n'accepte pas une restriction de cet espace de liberté.

Nous avons invité **David GOZLAN**, historien et fin connaisseur de ce domaine. Il est aussi secrétaire général de la fédération nationale de la Libre Pensée.

Cette conférence et les échanges qui suivront nous permettront d'éclaircir ce sujet en parcourant ses différentes composantes.

